

Papyrus

Souchet à feuilles alternes, plante ombelle

Nom scientifique Cyperus involucratus

Synonymes Cyperus alternifolius, Cyperus flabelliformis

Famille Cyperaceae



DESCRIPTION

Photos : inflorescence (© Stephen Mifsud) - Allure générale (CBN-CPIE Mascarin © Christian Fontaine)

- Allure générale** Herbacée pérenne pouvant atteindre 2 m de haut à port dressé et feuilles en ombelle.
- Feuilles** A la base, 4 à 5 feuilles très courtes, presque réduites à des gaines. Au sommet de la tige jusqu'à 30 feuilles simples linéaires de 30 cm de long, verticillées et formant une ombelle.
- Fleurs** Inflorescence ombelliforme formée de 10 à 20 panicules de petites fleurs de couleur blanc vert au départ, puis jaunes à brunâtres.
- Fruits** Akènes.
- Graines** -
- Caractéristiques** Plante herbacée pérenne à tiges hautes, triangulaires, lisses, terminées par une couronne de feuilles étroites et longues, avec au centre de l'ombelle, de multiples et courtes inflorescences portant des fleurs discrètes jaunes à brunâtres



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué et végétatif grâce à son rhizome.

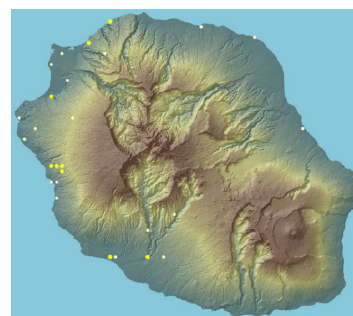
Mode de dissémination

Dissémination des graines par voie aérienne (vent).

Conditions de développement

L'espèce se rencontre essentiellement dans les zones humides en bordure des cours d'eau. C'est une plante de mi-ombre comme de pleine lumière.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Afrique, Péninsule arabique, Madagascar

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Introduite comme plante ornementale à La Réunion, cultivée dans les jardins et les parcs, l'espèce s'est largement naturalisée. Cette plante a fortement progressé ces 10 dernières années. On la trouve sur les alluvions humides des embouchures de ravines, au bord des étang et sur les falaises à basse et moyenne altitudes (Rivière Saint-Denis, Ravine du Butor, Rivière des Pluies, Ravine Divon, Bois Rouge, Le Gol, Bocage, Colosse, Etang St-Paul, Mafate).
- Monde** Elle peut former des colonies denses en se propageant végétativement. Elle est considérée comme envahissante en Australie (Lord Howe, Norfolk, atoll de Midway, Queensland), sur les îles Robinson Crusoe, aux Galápagos, dans de nombreuses îles du Pacifique, en Floride et en Chine. En Nouvelle-Calédonie, elle occupe parfois des superficies importantes dans les zones humides ayant conduit à la classer dans la liste des organismes nuisibles dont la détention et le transport sont interdits.

IMPACTS

La prolifération de cette plante sur le bord des cours d'eau peut conduire à un engorgement et engendrer des inondations ou former des gîtes larvaires pour les moustiques.

USAGES



Cultivée comme plante ornementale.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce est classée dans la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier sur le département.

En Nouvelle-Calédonie, dans certaines zones infestées, les plants font l'objet d'un arrachage manuel ou mécanisé sur plusieurs années.